ROUBAIX TOURCOING

DIMANCHE 29 JUIN :

Aujourd'hui : saints Pierre et Paul; demain, sainte Emilienne.

Soleil : lever, 5 h. 31 ; coucher, 21 h. 56.

Lune : nouvelle le 24.

Hôtel de ville : bureau de l'état civil ouvert de 9 h. à 11 h. 30.

Sapeurs-pompiers : numéro d'appel, 303.33.

Caisse d'épargne : fermée.

Goutte de lait : distribution de 11 h. à 12 h.

Œuvre de Saint-François-Régis (mariages) : de 10 h. à 12 h., rue Richard-Lenoir, 22.

Pharmaciens de garde : MM. Lelong, 172, rue de Lille, et Vanbockstael, 53, rue du Collège. Le service de nuit sera assuré par M. Lelong, 172, rue de Lille.

Eglise Saint-Joseph : à 10 h., jubilé sacerdotal de M. le chanoine Bayart.

Bucoliques

Ce fut, en ce 10 Messidor de l'an IV — 28 juin 1796 — une scène digne des Bucoliques.

Vingt-quatre parmi les laboureurs les plus âgés de Roubaix se réunirent vers deux heures de relevée sur la place publique du bourg.

Ils portaient qui, une faucille, qui une faulx, qui une bêche, et étaient accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, les bras chargés de fleurs...

Car c'était, pour la première fois, la grande fête laïque de l'Agriculture.

Le cortège se rendit à la campagne et le président de l'administration municipale traça un sillon symbolique dans un champ...

Ce trait semble tiré d'une innocente églogue.

La journée avait été belle et elle se termina dans les chants et les ris... des chants civiques où la vertu républicaine incorruptible par essence, et piller d'un régime un et indivisible était célébrée en des termes qui pour ces bonnes gens étaient savoureux et pour nous paraîtraient insipides.

Ce fut, conclut le chroniqueur de l'époque, « une manifestation qui laissa à chacun le souvenir d'une fête belle et digne d'un peuple libre. »

Retenons de cet événement, qu'aujourd'hui comme hier, c'est vers la terre que se tournent les adeptes des temps nouveaux. L'BOURLEUX.

Mort pour la France

La mairie a reçu l'avis officiel du décès de notre concitoyen, le sous-officier **Albert Debodenance**, décédé le 4 juin 1940, dans un hôpital de campagne.

M. Debodenance, qui était âgé de 26 ans, était domicilié 75, rue Jean-Macé.

Nous présentons à sa famille l'expression de nos sentiments de condoléance.

L'exercice des élèves des classes de diction et d'art dramatique du Conservatoire

Nous rappelons que c'est demain dimanche, à 15 h. 30, qu'aura lieu, en la salle Pierre-Destombes, rue de Soubise, l'exercice d'élèves réservé aux classes de diction et d'art dramatique, sous la direction de leur professeur actuel, Mlle Rithé Segard.

Le programme comporte une première partie réservée à la diction, trois scènes du « Bourgeois Gentilhomme » de Molière et, toujours de notre grand auteur comique : « Le Sicilien ou l'Amour peintre ». Cette dernière œuvre sera accompagnée d'une partie musicale et M. Pierre Neyrinck en sera le principal interprète.

Ouverture des portes à 15 heures.

Les tarifs de la Condition publique sont augmentés

Dans sa séance du 27 juin, la chambre de commerce de Roubaix a approuvé l'augmentation des tarifs de la Condition publique de Roubaix.

Les nouveaux tarifs qui peuvent être consultés à la Chambre de commerce ou demandés au Conditionnement, boulevard d'Halluin à Roubaix, sont les mêmes que ceux de la Condition publique de Tourcoing.

Ils seront appliqués uniformément à partir du 1er juillet.

VOUS POUVEZ LE FAIRE

Prolonger la durée de vos Robes, Manteaux, Complets, etc., et faire des économies. Comment ? En les faisant nettoyer à sec **AU PETIT SAINT-MAURICE**, 75, rue de Lannoy, Roubaix. - DEUIL en 8 heures. 21833

Les allocations militaires

Les certificats de paiement pour les allocations militaires du troisième trimestre 1941 seront remis aux bénéficiaires, dans l'ordre ci-dessous, au bureau des allocations militaires, 2, rue Nain :

Perception « Est ». — Lundi 30 juin : de 8 h. à 11 h. 30, les Nos 1 à 450, et de 2 h. à 5 h. 30, les Nos 451 à 950.

Mardi 1er juillet : de 8 h. à 11 h. 30, les Nos 951 à 1.500, et de 2 h. à 5 h. 30, les Nos 1.501 à 2.050.

Mercredi 2 juillet : de 8 h. à 11 h. 30, les Nos 2.051 à 2.600, et de 2 h. à 5 h. 30, les Nos 2.601 à la fin.

Les allocataires sont tenus de se présenter en personne, munis d'une pièce d'identité et de la dernière correspondance du soutien, étant donné que chaque intéressé doit souscrire une déclaration visant les droits à l'allocation. En aucun cas, il ne sera dérogé à l'ordre numérique, ni à l'horaire indiqués. Les bénéficiaires des perceptions Ouest et Nord seront convoqués ultérieurement par la voie du « Journal de Roubaix ».

A propos de la carte de lait

AVIS AUX DETAILLANTS

Le service du ravitaillement procédera la semaine prochaine à la remise des nouvelles cartes de lait des enfants de 0 à 6 ans et des malades.

Les détaillants prorogeront en conséquence la validité des cartes actuellement en cours jusqu'au moment de la délivrance des nouvelles cartes à leurs clients.

Ils annuleront ensuite les tickets correspondant au nombre de jours pendant lesquels ils auront délivré du lait sans contre-partie.

Une saisie de quatre-vingts kilos de viande

Jeudi, les inspecteurs Alard et Hasquette, du service de la Sûreté, enquêtant sur une affaire de marché noir, acquirent la certitude que de la viande avait été introduite en fraude chez Mme Dellemme-Pollet, bouchère, 13, rue Saint-Laurent.

Une perquisition fut opérée chez cette commerçante, qui, d'ailleurs, ne fit aucune difficulté pour avouer avoir acheté quatre-vingts kilos de viande à un inconnu, au prix de 65 frs le kilo. Cette viande était naturellement destinée à être revendue sans tickets.

Elle a été saisie, et Mme Dellemme a été priée de se tenir à la disposition de la police.

Un voleur de lapins est mis en fuite par un chien

M. Louis Dujardin, 50 ans, emballeur, domicilié 20, quai de Marseille, avait aménagé un clapier dans une baraque située dans la cour de son habitation.

Or, au cours de la nuit de vendredi à samedi, un individu a pénétré par escalade dans cette cour et a fracturé la porte du clapier, avec l'intention évidente d'enlever les lapins qui s'y trouvaient.

Mais il avait compté sans le chien de M. Dujardin qui, à la vue de l'intrus, se mit à aboyer à pleine gueule. Apeuré, le voleur prit la fuite sans rien emporter.

On le recherche activement.

Une somme de 5.500 francs est enlevée à une commerçante de la rue Marceau

Mme Madeleine Baussart, 41 ans, commerçante en lingerie, 77, rue Marceau, se trouvait vendredi, vers 14 h., dans la cour de son habitation.

Tout à coup, la sonnette du magasin retentit, sous la poussée de quelqu'un qui venait d'entrer.

Occupée à se laver les mains, Mme Baussart ne se rendit à son magasin que quelques instants plus tard. Elle y trouva une femme qui lui demanda si on pouvait acheter des chaussettes d'homme.

Sur une réponse négative, la femme s'en alla...

Et, peu après, la commerçante s'aperçut qu'on lui avait enlevé un portefeuille contenant une somme de 5.500 fr., qui se trouvait dans son comptoir.

Elle porte ses soupçons sur la dernière cliente qui, pendant qu'elle se lavait les mains, resta plusieurs minutes seule dans le magasin.

On la recherche activement.

Un voleur de vélos est surpris en flagrant délit et perd un soulier dans la poursuite

Vendredi, vers 16 h. 30, Mlle Léone Piot, 18 ans, domiciliée 164, rue de Tourcoing, s'était rendue à vélo dans la Grand'Rue et était entrée dans un magasin.

Mlle Piot laissa son vélo à la porte. Un filou qui, d'aventure, passait par là, profita de l'occasion. Il sauta sur la machine et partit à toute allure. Mais Mlle Piot avait vu le vol. Elle sortit précipitamment, et alerta des passants qui donnèrent la chasse au voleur.

On le poursuivit jusque vers la rue Bernard où il parvint à dépister ses poursuivants. Mais la lutte avait été chaude, à tel point que le voleur perdit un de ses souliers.

Ce soulier a été ramassé et confié à la Sûreté en même temps que le signalement du filou était fourni.

Les maraudeurs de légumes

Les pillards de jardin ont opéré, au cours de la nuit de vendredi à samedi, et notamment dans les jardins de MM. Pierre Lefebvre, 45 ans, cordonnier, 24, rue David-d'Angers, Edouard Wary, 42 ans, 156, rue Carpeaux, et Alfred Willard, 15, rue Bernard-Pallissy.

Les voleurs enlevèrent notamment des échalottes, des carottes et des oppmes de terre.

Réouverture de Paris S'Mel Ressemelage

à Roubaix, 7, pl. du Trichon, 223, rue du Collège ; à Tourcoing, 25, Pl. Ch.-Roussel ; à Lille : 26, rue de la Clef. 21635

LA FETE DE L'ADORATION EN LA PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Dimanche 29 juin, solennité de la fête de l'Adoration. A cette occasion, le choral, sous la direction de M. Marcelin, professeur de chant au Conservatoire de Roubaix, interprètera, à la grand'messe de 10 heures, la messe solennelle de E. Paladilhe, à quatre voix mixtes. Solistes : Mlles S. Fiévet et Sux. Pontier, MM. H. Fiévet, Fl. Mullies et Th. Truyen. A l'orgue, M. Francis Schelstraete.

AU CLUB SYMPHONIQUE DE L'EPEULE. — Le Club symphonique de l'Epeule donnera, dimanche, une audition à l'intention de ses membres disparus et absents, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à la messe de 11 h., sous la direction de Mme Caron-Delourme. Le programme suivant sera exécuté : « Dans le jardin d'un Monastère », de Kételbey ; « Notre Père », de Debuchen ; « L'Angelus », extrait des « Scènes pittoresques » de Massenet ; « Carillon », extrait de « L'Arlésienne ». Soliste : M. Théo Ridelle, flûtiste, 1er prix d'honneur du Conservatoire de Roubaix. L'orgue sera tenu par Mlle Danlioux.

Rendez-vous, pour les musiciens, à 10 h. 15, chez Delourme, 5, rue Courbet, Roubaix, ou à 10 h. 30, à l'église Notre-Dame-de-Lourdes.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES DES QUARTIERS DE SAINT-MICHEL ET DE SAINTE-BERNADETTE. — Demain dimanche, de 10 h. à 12 h., au siège, café Degeyter, distribution de denrées payantes aux familles adhérentes pour leurs prisonniers déjà inscrits. Se munir de la dernière carte-correspondance, des cartes verte et grise ainsi que de monnaie. Les adhérents n'ayant pas encore présenté leur carte de ravitaillement sont priés de le faire sans tarder.

CROIX

Distribution des feuilles de denrées diverses et de la carte provisoire de vêtements et d'articles textiles Renouvellement des cartes de lait

La distribution des feuilles de denrées diverses qui ont été transmises à la mairie par le service du ravitaillement général après la remise des autres feuillets, aura lieu à la salle municipale des fêtes, les lundi 30 juin, mardi 1er juillet et mercredi 2 juillet, de 8 h. à 11 h. et de 14 à 18 h.

Cette distribution sera faite comme celle antérieure, dans l'ordre des numéros.

Vœu l'horaire pour lundi : de 8 h. à 9 h., numéros 1 à 151, 1.001 à 1.150, 2.001 à 2.150, 3.001 à 3.150, 4.001 à 4.150 ; de 9 h. à 10 h., 151 à 300, 1.151 à 1.300, 2.151 à 2.300, 3.151 à 3.300, 4.151 à 4.300 ; de 10 h. à 11 h., 301 à 450, 1.301 à 1.450, 2.301 à 2.450, 3.301 à 3.450, 4.301 à 4.450 ; de 14 h. à 15 h., 451 à 600, 1.451 à 1.600, 2.451 à 2.600, 3.451 à 3.600, 4.451 à 4.600 ; de 15 h. à 16 h., 601 à 750, 1.601 à 1.750, 2.601 à 2.750, 3.601 à 3.750, 4.601 à 4.750 ; de 16 h. à 17 h., 751 à 900, 1.751 à 1.900, 2.751 à 2.900, 3.751 à 3.900, 4.751 à 4.900 ; de 17 à 18 h., 901 à 1.000, 1.901 à 2.000, 2.901 à 3.000, 3.901 à 4.000, 4.901 à 5.000.

Il sera procédé à la remise de la carte de vêtements pour toute la population, à l'exception des enfants en dessous de trois ans.

Cette carte sera remise néanmoins pour les enfants devant atteindre trois ans avant le 1er septembre 1941.

Le renouvellement des cartes de lait aura lieu aussi lors de ces distributions. Les titulaires de la carte de priorité (enfants de 0 à 6 ans et malades) auront à réclamer leurs nouvelles cartes à un bureau spécial, après qu'ils auront obtenu la feuille denrées diverses et la carte de vêtements.

A ce sujet, en raison de l'insuffisance du lait, l'établissement de la carte bleue pour les enfants de 6 à 14 ans n'a pu être envisagée. L'administration municipale a signalé cette situation au comité de gestion laitier, qui étudie la question et, si un appoint nous était fourni, l'établissement des cartes bleues serait immédiatement entreprise. La carte d'alimentation devra être présentée.

On insiste particulièrement pour que l'horaire soit strictement observé.

UN ACTE DE PROBITE. — Une certaine somme d'argent a été trouvée rue du Boulevard par le jeune Michel Degroote, 4g de 12 ans, demeurant chez ses parents 37, rue du Boulevard. Le garçonnet s'est empressé d'aller déposer sa trouvaille entre les mains du commissaire de police. Nos félicitations pour cette acte de probité.

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES aura lieu lundi 30 juin, au local habituel et dans l'ordre suivant : de 9 à 10 h., 1 à 400; de 10 à 11 h., 401 à 800; de 11 à 12 h., 801 à 1.000; de 14 à 15 h., 1.001 à 1.400; de 15 à 16 h., 1.401 à 2.007.

Pour s'épargner une longue attente les bénéficiaires sont priés de signer au dos du coupon et d'apporter de la monnaie.

PHARMACIEN DE GARDE demain dimanche 29 juin : M. Loridan, rue Jean-Jaurès.

WASQUEHAL

IL EST DEFENDU DE SE BAIGNER DANS LE CANAL. — Depuis quelques jours, en raison des chaleurs, des jeunes gens, au nombre de plusieurs centaines, se livrent dès la fin de l'après-midi, aux plaisirs de la natation dans les divers biefs du canal de Roubaix, depuis l'écluse de la Maurice jusqu'au pont du Blanc-Seau. Or, les baignades sont interdites par les règlements toujours en vigueur ; une surveillance spéciale sera exercée dès ce soir et les jours suivants par la police locale et des contraventions seront dressées à la charge des baigneurs.

En outre, il a été constaté que les amateurs de natation ne se contentaient pas de se livrer à leur sport favori, et se faisaient un jeu de manipuler de lourdes pierres, vestiges des événements de mai 1940 et de les rouler dans les eaux du canal, ce qui provoquera certainement une perturbation dans les services de la navigation.

Ajoutons que sont seuls autorisés à pratiquer la natation les membres des sociétés dument autorisées, et ce, aux endroits spécialement désignés et aux jours et heures qui seront indiqués par les clubs qualifiés.

UN OUVRIER EST ECRASE SOUS UNE BENNE. — Occupé au chantier du « Haut Vinage » pour la Société générale d'entreprises, M. Florimond Metcher, 45 ans, manœuvre, a été pris sous la benne qui s'était détachée d'une bétonnière. L'ouvrier fut relevé portant des contusions multiples dans la région cervicale, dorsale et de l'épaule droite; il dut recevoir des soins de M. le docteur Druesne qui lui ordonna un repos d'une quinzaine de jours, sauf complications.

RENVERSE PAR UNE AUTO. — M. Moudart, 43 ans, ouvrier maçon, demeurant 13, rue du Haut-Vinage, se trouvait devant sa demeure quand survint une automobile qui le renversa. Relevé sérieusement blessé, M. Moudart fut transporté à l'hôpital où son état a été jugé grave.

MAITRISE SAINT-NICOLAS. — Mardi 1er juillet, répétition générale à 20 h. à l'église.

Bientôt la VOIX du NORD
HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS.
DEFENDRA LES DROITS DU NORD.
Une formule neuve !

WATTRELOS

La mise en application du nouveau tarif d'octroi

Le nouveau tarif d'octroi, conforme aux dispositions de la loi du 31 janvier 1941, entrera en vigueur le 1er juillet.

Les contribuables qui seraient désireux de se procurer les règlement et tarif de l'octroi de Wattrelos, devront adresser leur demande à M. Jean Chevalier, imprimeur, 76, rue de l'Ommelet, à Roubaix.

Mérite agricole belge

Nous sommes heureux d'apprendre que la médaille de 2me classe du Mérite agricole belge est décernée à M. Albert Spillers, demeurant, 114, rue de l'Industrie.

Cette distinction récompense M. Spillers de son dévouement à la cause des jardins ouvriers de la société « Les Amis du jardin et de la basse-cour familiale ».

Nous lui présentons toutes nos félicitations.

Dépannage T.S.F. service parfait

Pour l'installation, l'entretien et le dépannage des postes de T. S. F., les réparateurs officiels **PHILIPS** sont partout à votre disposition. Techniciens diplômés munis de l'outillage le plus moderne, ils donnent aux sans-filistes la garantie d'un service impeccable, ponctuel, tarifé au plus juste prix.

Quelle que soit la marque de votre poste, adressez-vous en toute confiance à la station service **PHILIPS** la plus proche. Vous aurez toute satisfaction dans le délai le plus bref.

Pour conserver au sport toute sa portée éducative les Sociétés tourquennoises ont conclu une entente

L'Entente sportive tourquennoise est créée.

Nous avons tenu constamment nos lecteurs au courant des efforts faits par la municipalité en vue d'organiser sur des bases solides la coordination de toutes les sociétés sportives et permettre qu'enfin, l'éducation physique produise des fruits, qui assureront la rénovation de la jeunesse.

Un grand pas vient d'être fait dans cette voie et il faut féliciter sincèrement M. Edmond Salembien, maire, d'avoir pris en main cette coordination, qui, désormais, donnera à toutes les sociétés, la faculté de se développer librement dans le cadre d'une organisation générale bien comprise et bien soutenue.

Voici à titre documentaire la teneur du contrat qui a été accepté par les clubs tourquennois :

« L'Entente sportive tourquennoise a pour but d'établir entre tous les clubs de football et d'athlétisme de Tourcoing une entente basée sur l'esprit sportif, la camaraderie et l'entr'aide morale; elle a pour but aussi de considérer les intérêts légitimes de chacun des clubs, de façon à leur permettre un développement normal, conformément à l'esprit qui guide la municipalité dans son effort pour la vulgarisation du sport propre et sain.

» Les clubs qui font partie de l'Entente s'engagent à ne prendre en considération aucune demande d'inscription d'un membre actif venant d'un autre club de l'Entente, sans un accord formel et écrit entre les clubs intéressés.

» Les joueurs ou athlètes, qui, pour détourner les effets du présent accord cesseraient intentionnellement la pratique du sport pendant une année, ou feraient un stage dans un club extra-muros, resteraient considérés comme faisant partie de leur club d'origine et par conséquent sous le coup de la convention morale qui lie les clubs de l'Entente.

» Les clubs de l'Entente étant affiliés à diverses fédérations, les règlements de ces dernières ne prévaudront pas en ce qui concerne l'entente définie plus haut; dans tous les cas, où une difficulté surviendrait dans la bonne marche de l'Entente et de l'esprit qui préside à son exécution, les parties contractantes s'engagent à en référer à l'arbitrage de M. le maire de Tourcoing, ou à son délégué.

» Les clubs en présence éliront un président de séance chaque fois qu'ils se réuniront et le secrétariat de l'Entente sportive tourquennoise sera assuré par les soins des services de l'éducation physique et des sports de la ville.

» Ont signé avec M. Edmond Salembien, maire de Tourcoing, pour l'Union sportive tourquennoise, M. Charles Vandewegaete; pour le Football association du Blanc-Seau, M. Dendievel; pour la Croix-Rouge sports, M. Denève; pour l'Association sportive des cheminots, M. Vandenabeele; pour l'Olympique tourquennois, M. Demeulemester; pour le Racing-Club tourquennois, M. Nollet; pour l'Association sportive tourquennoise, M. Picavet; pour l'Association sportive Colbert, M. Malaisé; pour les clubs de l'Union de Flandre, M. Decruynaere ».

Désormais, les clubs sont donc à l'abri des tractations et des marchés, plus ou moins... honnêtes, qui venaient constamment contrecarrer leurs efforts journaliers. Cette entente ne vise que la bonne marche du sport, et il faudrait que cet exemple fût suivi par tous les clubs de notre région, pour le plus grand bien de notre jeunesse.

DIMANCHE 29 JUIN :

Hôtel de ville : état civil : de 9 h. à 12 h.

Bains : de 8 h. à 11 h.

Bibliothèque catholique : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Pharmaciens de garde : M. Deberdt, 50, rue du Tilleul et M. Dujardin, 6, place des Phalempins.

Conservatoire : à 14 h., audition des classes d'instruments cuivre.

Loisirs littéraires : réunion à 15 h. 30, brasserie de Mons-en-Barœul.

Gymnase : à 16 h., concert.

Pompes Funèbres et Ensevelissement Deguisne, 11, place de la Croix-Rouge, Tg. Tél. 540. Service permanent. 20105

Aux Loisirs littéraires et artistiques

La prochaine réunion du cercle des Loisirs littéraires et artistiques aura lieu demain dimanche, à 15 h. 30, en la salle du premier étage de la brasserie de Mons-en-Barœul. M. Jules Van den Driessche, docteur en droit, traitera le sujet suivant : « La bonne chère au temps jadis ».

M. Van den Driessche illustrera sa causerie d'une exposition de menus très anciens, qui nous mettront l'eau à la bouche.

Pour terminer cette réunion, M. Pol Pierret donnera quelques chansons d'actualité sur le menu du jour et, puisqu'il ne faut pas que « l'esprit gaulois » perde ses droits, nous entendrons en même temps l'appréciation des chansonniers parisiens, interprétés par notre confrère sur le « langage des légumes ».

Les concours de fin d'année au Conservatoire

La dernière séance des concours publics de fin d'année aura lieu au Conservatoire dimanche à 14 h. pour les classes d'instruments à vent. (cuivres). En voici le programme :

CLASSE DE CORNET A PISTONS ET TROMPETTE

Professeur : M. Henri Wittebolle

Cornet à pistons. — Première division : morceau imposé : « Variations en ré b. » (Henri Busser). Lecture d'un morceau manuscrit (Lucien Niverd). Concurrent : M. André Parent.

Trompette. — Morceau imposé : « Adeste fideles » (Henri Busser). Lecture d'un morceau manuscrit (Lucien Niverd). Concurrents : MM. Henri Vanhaecke, Alfred Marquette, Robert Verschaeve, Georges Maquet, Henry Wiseur et Georges Decock.

Division d'excellence : morceaux imposés : «Andantino» (Florent Schmitt); « Scherzo appassionato » (Maurice Le Boucher). Lecture d'un morceau manuscrit (Lucien Niverd). — Concurrent : M. René Nuyttens.

CLASSE DE COR ET DE SAXHORN (Alto-contralto)

Professeur intérimaire : M. G. Maquet

Cor. — Première division : morceau imposé : « 4me solo » (Brémond). Lecture d'un morceau manuscrit (Lucien Niverd). — Concurrents : MM. Abel Lalieux, et Jean Huyghe.

Division d'excellence : morceaux imposés : « Pièce mélodique » (Paul Dukas-Vuillermoz) et « Rêverie et Villanelle » (Amédée Reuschel). — Lecture d'un morceau manuscrit (Lucien Niverd). — Concurrent : M. Roland Delbart.

CLASSE DE TROMBONE ET SAXHORN-BASSE

Professeur intérimaire : M. F. Carrette

Trombone. — Première division : morceau imposé : « Solo de concours » (A. Gédalge). Lecture d'un morceau manuscrit (Lucien Niverd). — Concurrents : MM. eGorges Verstraete et Jean Deltour.

Saxhorn-basse. — Première division : morceau imposé : « Variations en ré b. » (Henri Busser). Lecture d'un morceau manuscrit (Lucien Niverd). — Concurrent : MM. Roland Decottignies.

Au piano d'accompagnement, Mlle Madeleine Dupuis, professeur au Conservatoire.

* *

Voici les résultats des concours publics pour les classes de piano, de harpe et d'alto :

Piano. — Division d'excellence. — Prix d'excellence et médaille de vermeil à l'unanimité, Mlle Renée Pollet; prix d'excellence, médaille de vermeil, Mlle Marie-Paule Benoit. — Cours supérieur : 1er prix à l'unanimité, Mlle Denise Decocq; 1er prix ex-æquo, Mlles Christiane Decottignies, Claire Chevalier, Lucienne Duponchel; 1er prix, Mlle Arlette Desbouvrieu; 2e prix à l'unanimité, Mlles Roberte Vandendriessche, Edwige-José Corne, Raymonde Crombecq ; 1er accessit, Mlles Marie-Thérèse Grenu, Gisèle Dessauvages, Thérèse Dubrulle et Anne-Marie Gossaert ; 2me accessit, Mlles Emilienne Gons et Ghislaine Dubrulle.

Harpe. — Première division. — 1er prix à l'unanimité, Mlle Renée Pollet; 1er prix, Mlles Marie-Thérèse Grenu; 2e prix à l'unanimité, Mlle Edwige-José Corne. — Deuxième division : Mention bien, Mlle Jeanne-Marie Vandaele; mention assez bien, Mlle Régina Etienne.

Alto. — Division d'excellence. — Prix d'excellence, médaille de vermeil, Mlle Rose Tiberghien. — Première division : 1er prix à l'unanimité avec félicitations du jury, M. Henri Bouche.

Le jury se composait de MM. Lucien Niverd, président; Maurice Amour, professeur au Conservatoire de Paris; Edmond Gaujac, grand prix de Rome; Alphonse Sentin; Clément Vanhoutte et Eugène Corne, secrétaire.

Les résultats du certificat d'aptitude professionnelle à l'Institut Colbert

Sous la présidence de M. Gadenne, ingénieur, inspecteur régional de l'Enseignement technique, assisté de M. Duramou, directeur de l'Institut Colbert et des membres du personnel enseignant et du jury d'examen, les résultats du certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.) ont été homologués comme suit :

Professions industrielles. — Ajusteur-Outilleur : Roger Decool, Henri Dumortier. — Ajusteur-Mécanicien : Georges Ackou, Roger Baert, Raymond Cracco, Robert Debrifle, Robert Delannoy, Louis Christiaen, André Jaquin, Christian Josson, Henri Paquet, Théophile Walezick, Roger Blanquart, Marcel Ghesquier, Jean Wavrant, Pierre Omez.

Fraiseur : Georges Plateau.

Tourneur en fer : Raymond Cracco, Jean Dhooghe, Henri Dumortier, Louis Fremaux, Moïse Gallet, Jacques Bertrand, Georges Rainguez, André Rouzaud, André Spagnaerts.

Menuisier : Didier Cleverelldt, Julien Prévet, Lucien Roose.

Modeleur : André Cannière, Julien Le Prévost.

Mouleur : Julien Le Prévost.

Monteur-Electricien : Eugène Claeys, Jean Brunet, Jean Delcenne, Antoine Houzet, Marcel Lohez, Ernest Roussel, Eddy Vanhée.

Professions commerciales. — Teneur de livres : Guy Allyns, Henri Ballois, Raymond Boudry, Louis Delmotte, Arthur Demoor, Moïse Desobry, Albert Desreux, Eugène D'Hegeyre, Alphonse Mollet, Georges Monteyne, Georges Montreuil, Georges Morelle, Claude Picavet, Jacques Roart, Louis Seinnave, Marcel Spilliaert, Robert Vandebrouck, Léon Vanhoutte, Lucien Matthez, Roland Debuf.

Aide-comptable : Louis Seinnave, Louis Warlop.

Tissage-Fabrication : René Beulque, Guy Devrer, Raymond Sckalecki.

Matières textiles : René Beulque, Raymond Sckalecki, Georges Thibaut.

Le concert des Combattants des Phalempins au Gymnase municipal

C'est demain dimanche, à 16 h., en la salle du Gymnase, rue de Gand, qu'aura lieu le concert de gala organisé par les Combattants des Phalempins, au profit de la « Famille du soldat tourquennois ».

Pour cette manifestation, qui sera d'un goût artistique très relevé, le comité directeur a fait appel aux chorales mixtes de Notre-Dame-de-Lourdes, qui interpréteront un programme musical de choix, appuyé par un orchestre de cent vingt executants. Notons aussi la participation de la troupe de M. Jean Delahousse, qui donnera deux comédies humoristiques : « A Clichy » et « Les fiançailles de Prosper ».

Voilà un excellent après-midi en perspective pour les familles tourquennoises qui ne trouvent jamais chaque fois qu'il y a un beau geste à accomplir.

L'examen d'entrée aux cours Jeanne d'Arc

Le premier examen d'entrée au cours professionnels aura lieu le jeudi 10 juillet, à 8 h. 30.

Les inscriptions seront reçues 106, rue de Lille, dès maintenant.

Conditions d'admission : Section préparatoire : instruction primaire complémentaire ; admission : certificat d'études, 12 ans.

Section industrielle : enseignement général : coupe et couture en vue de la profession et de la formation au rôle de maîtresse de maison ; enseignement ménager : trois années d'études. Admission : certificat d'études, 13 ans.

Section commerciale : enseignement général ; enseignement commercial et ménager ; admission : certificat complémentaire, 13 ans.

Atelier-école : ouvert aux élèves de 13 ans qui n'ont pas l'intention de faire trois années d'études et à celles qui n'ont pas de diplôme d'instruction primaire. Au programme : français, arithmétique, couture, tricot, piqûrage, bonneterie.

Succès d'un Tourquennois au Conservatoire de Dreux

M. Emile Vienne, élève du conservatoire de Tourcoing, a subi avec succès les concours de fin d'année au conservatoire de Dreux. En division supérieure, notre jeune concitoyen a remporté un premier prix de contrebasse à corde et un prix de solfège avec médaille.

Toutes nos félicitations.

Au Secours national

La population de Tourcoing a pu se rendre compte que des biscuits à la caséine sont maintenant distribués à tous les enfants des écoles par les soins du Secours national. Cette nourriture substantielle leur sera d'une aide efficace et contribuera à maintenir leur santé dans ces moments difficiles. Le Secours national espère que cette expérience sera concluante et que les distributions continueront.

Quel est ce mystère ?

Mme Louise Capon, directrice d'école, 130, rue des Piats, a constaté à plusieurs reprises que des vols étaient commis dans une salle de l'école réservée aux fournitures. Ainsi, tout dernièrement, trente-six plaques de chocolat et une boîte de confitures disparaissaient dans des conditions mystérieuses.

Vendredi matin, grande fut sa surprise de voir qu'on avait échangé les roues avant de trois vélos lui appartenant et placés dans cette même salle; et comble d'ironie, le voleur avait remplacé les roues neuves par des roues usagées. La police enquête sur ce vol mystérieux.

L'ASSOCIATION SAINT-BLAISE nous prie d'annoncer la mort de M. Léon Delvoye, son dévoué secrétaire. Depuis sa fondation, le groupement a connu son dévouement et sa ponctualité pour le plus grand bien de tous. L'association Saint-Blaise insiste près de ses membres et amis afin qu'ils assistent nombreux à l'obit qui sera célébré le lundi 30 juin, à 9 h., en l'église du Sacré-Cœur, à Tourcoing.

COURS PUBLICS D'ARBORICULTURE FRUITIERE. — Dimanche prochain, à 10 h., au jardin de la Croix-Rouge, M. Lasser, directeur des jardins de la ville, donnera les leçons suivantes : éclaircissement des fruits; ensachage des fruits; pincement des arbres fruitiers et la greffe en écusson.

HAUSSE ILLICITE. — Au cours d'une tournée de surveillance sur le marché des halles, la sûreté a dressé plusieurs procès-verbaux à des marchands qui vendaient leurs fruits ou leurs légumes à des prix outrepassant la limite fixée par les règlements.

VOL D'UNE MONTRE. — Vendredi entre 10 h. et midi, Mme Simone Delberghe, demeurant rue du Laboureur, impasse Leclercq, 10, avait déposé sa montre sur un appui de fenêtre de sa cuisine. Quand elle voulut s'en servir vers midi, la montre, d'une valeur de cinq cents francs, avait disparu. La police enquête.

INSTITUT COLBERT. — Les familles des membres de l'Association, prisonniers de guerre, sont invitées à se présenter demain dimanche, entre 11 h. et 12 h., à la Maison des amicales, 57, rue du Hase; une petite libéralité leur sera remise.

AUDITION D'ORGUE. — Voici le programme de l'audition d'orgue qui sera donnée demain dimanche, à 11 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur, par M. Albert Heinrich, organiste : « Allegretto » de Guillemant; « Rêverie » de Bonnet et « Toccata et fugue en ré mineur » de J.-S. Bach.

MEDAILLES DU TRAVAIL. — La réunion qui devait avoir lieu demain dimanche est reportée à une date ultérieure.

Soyez raisonnables..

Vous connaissez de réputation le célèbre Thé des Familles. C'est une délicieuse tisane médicinale composée de 18 plantes qui activent la digestion, décongestionnent le foie, régularisent l'intestin et les reins. Le Thé des Familles est en vente chez votre pharmacien. Cette tisane est le secret de la santé, car elle purge le corps de ses impuretés et complète votre alimentation actuelle en y ajoutant des sucs de plantes. Buvez chaque soir après votre repas, une tasse de Thé des Familles.

21550

MOUVAUX

Le ravitaillement

Le renouvellement des cartes de lait et de légumes secs aura lieu à la mairie, dans l'ordre suivant :

Lundi 30, de 8 h. à 11 h. 30, n° 1 à 500, et de 14 h. à 17 h., 501 à 1.000.

Mardi 1er juillet, de 8 h. à 11 h. 30, 1.001 à 1.500, et de 14 h. à 17 h., 1.501 à 2.000.

Mercredi 2 juillet, de 8 h. à 11 h. 30, 2.001 à 2.500, et de 14 h. à 17 h., 2.501 à la fin.

Afin d'épargner une trop longue attente, prière de respecter strictement l'ordre établi ci-dessus.

Se munir de la carte de ravitaillement et du livret de mariage.

MARCQ-EN-BARŒUL

LE RAVITAILLEMENT EN POMMES DE TERRE. — En vue de nouvelles ditributions de pommes de terre à la population, les familles ne disposant pas d'un stock supérieur à 5 kgs par personne, et qui n'ont jamais perçu de pommes de terre au ravitaillement, doivent, d'urgence, retirer, chacune dans son secteur, une attestation qu'elles rempliront.

Cette attestation remplie, il suffira aux intéressés de la présenter dans leur secteur pour percevoir les feuilles de tickets de pommes de terre. Ils devront ensuite et sans délai, se faire inscrire chez un commerçant de leur choix, muni de l'attestation qui restera chez l'épicier ou le marchand de légumes, ainsi que les tickets correspondant à la période de distribution.

CAISSE PRIMAIRE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Une permanence pour la distribution de feuilles de maladie et le paiement des prestations, est établie, chaque samedi après-midi, au café de l'Hôtel de Ville, avenue Foch.

HALLUIN

DIMANCHE 29 JUIN :

Pharmacien de garde : M. Emile Graye, 18, place de l'Eglise.

Services municipaux : bureaux de l'état civil ouverts de 9 h. 30 à 11 h. pour les déclarations seulement.

Bibliothèque catholique : au Cercle Saint-Joseph, rue de Lille : prêt de livres de 10 h. à 12 h.

Anciens combattants : permanence de 10 h. 30 à 13 h., café Six, place de 10 h. 30 à 13 h., café Six, place de l'Eglise.

Paroisse Notre-Dame des Fièvres (Colbras) : ouverture de la neuvaine (voir l'horaire des cérémonies en chronique locale).

La neuvaine solennelle en l'honneur de Notre-Dame des Fièvres

Du dimanche 29 juin au lundi 7 juillet inclusivement, se dérouleront, en l'église Notre-Dame des Fièvres, au Colbras, les exercices de la neuvaine.

Voici le programme des cérémonies et pèlerinages :

Chacun des deux dimanches, messes à 6 h. 30, 7 h. 30 et 10 h. Le dimanche 29 juin, la messe de 7 h. 30 sera célébrée pour les prisonniers.

L'après-midi, à 15 heures, prières de la neuvaine ; à 16 h., bénédiction des enfants ; à 17 h., pèlerinage de la paroisse de Bousbecque ; à 18 h., pèlerinage de la paroisse de Saint-Piat de Roncq ; à 19 h., chant des complies et salut.

Les prédications, pendant toute la neuvaine, seront données par le R.P. Franciscains de Mons-en-Barœul.

En semaine, les messes seront dites à 6 h. 30 et à 7 h. 30, avec instru